



Accident responsable, le tiers à fuit

Par **Dyna**, le **28/10/2014** à **10:21**

Bonjour,

Mon conjoint a eu un accident récemment, le tiers roulait vite et a forcé sa priorité à droite pour piller devant mon conjoint car il voulait prendre la voie de gauche mais un véhicule est arrivé, conséquence mon conjoint lui est rentré derrière, tout le devant droit de notre voiture est HS et la voiture du tiers est touché à l'arrière gauche vite fait enfoncé.

Mon conjoint lui a demandé de le suivre pour faire un constat sauf qu'il a fuit, on a donc déposé une main courante et rempli un constat, comme on s'en doutait l'assurance nous annonce que nous sommes responsable à 100 %.

Il y a deux jours, nous avons reçu un courrier de l'assurance du tiers nous demandant de donner les informations nécessaires pour qu'on indemnise leur sociétaire. Je les ai contacté et là surprise, il a déposé plainte contre mon conjoint en relatant les faits sois-disant.

J'aimerais savoir si il y a un recours contre ce genre de personne malhonnête qui profite de leur assurance et du coups de nous aussi.

Merci pour vos réponses

Par **janus2fr**, le **28/10/2014** à **10:53**

[citation]il a déposé plainte contre mon conjoint en relatant les faits sois-disant. [/citation]

Bonjour,

Pour quel motif la plainte ???

Par **Dyna**, le **28/10/2014** à **11:31**

Bonjour Janus2fr. Malheureusement l'assurance refuse de me dire le contenu de la plainte

Par **janus2fr**, le **28/10/2014** à **13:19**

Le seul motif qui pourrait concorder, c'est le délit de fuite, mais il faudrait être gonflé pour porter plainte sur ce motif vu la situation...

Je pense probablement qu'il n'y a eu aucune plainte...

Donnez donc les coordonnées de votre assurance à l'assurance adverse et elles gèreront le problème entre elles.

De toute façon, vous reconnaissez dès le début que votre mari est responsable (refus de priorité)...

Par **Dyna**, le **28/10/2014** à **13:40**

Oui effectivement le délit de fuite c'est lui qui l'a commis et à aucun moment le refus de priorité même forcé à été nié. Je vais transmettre les coordonnées de l'assurance pour en finir au plus vite. Je vous remercie.